Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20260408-065D_2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN **COMMUNE DE BADEN**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	**29**
Présents :	**28**
Votants :	**29**

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 27 mars 2026 et sous la présidence de Monsieur Christophe BÉDARD, Maire.

Présents : Élise FERRY, Jean-Charles DUMONT, Aurélie BERSIER, Armelle LATTARD, Paul HAROCH, Perrine TANGUY, Philippe FERNANDEZ, Victoire DORISE, Michel ADELAÏDE, Anaïs RUPIN, Daniel GUILLEMOT, Catherine VERNIER, Thibaut DE LA VILLARMOIS, Corinne RUYSSEN, Bertrand ROBIC, Nathalie LE GUEN, Valéry JACOB, Christine DE MEDTS, Nathan RIO, Sylvie MAHÉO, Didier VAUTRIN, Patrick PIQUET, Chantal DE GRAEVE, Yannick LECOANET, Nadège CORSO, Marc PETITRENAUD, Virginie LE GALL

Ont donné procuration : Philippe EVEZARD à Michel ADELAÏDE

Secrétaire de séance : Thibaut DE LA VILLARMOIS

Le procès-verbal de la précédente réunion est arrêté à l'unanimité.

065D/2026 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres est l'organe de choix des entreprises mises en concurrence par les collectivités territoriales.

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

En application de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres est composée « dans les communes de 3.500 habitants et plus, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste »

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Sachant que le *remplacement du titulaire se fait par un suppléant choisi en fonction de son rang d'inscription prioritaire sur la liste des suppléants*.

Deux listes ont été déposées, les résultats du vote *à bulletin secret* sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20260408-065D_2026-DE

FEUILLET 2026-00265

Votants : 29
Nuls :
Blancs :
(Art L65 L66 code électoral)
Suffrages exprimés : 29

Candidats	Nombre de voix obtenues par la liste
Liste Baden Démocratie ***Membres titulaires*** 1. Paul HAROCH 2. Philippe FERNANDEZ 3. Anaïs RUPIN 4. Thibaut de la VILLARMOIS 5. Michel ADELAÏDE ***Membres suppléants*** 1. Nathalie LE GUEN 2. Sylvie MAHEO 3. Daniel GUILLEMOT 4. Bertrand ROBIC 5. Valéry JACOB	21
Liste Ensemble Pour Baden 2026 ***Membres titulaires*** 1.Patrick PIQUET 2.Yannick LECOANET 3.Didier VAUTRIN 4.Chantal DE GRAEVE 5.Nadège CORSO	8

Les membres élus pour siéger à la commission d'appel d'offres sont les suivants :

Commission d'appel d'offres	5 membres titulaires : 1. Paul HAROCH 2. Philippe FERNANDEZ 3. Anaïs RUPIN 4. Thibaut de la VILLARMOIS 5. Patrick PIQUET 5 membres suppléants : 1. Nathalie LE GUEN 2. Sylvie MAHEO 3. Daniel GUILLEMOT 4. Bertrand ROBIC 5. Didier VAUTRIN

Fait à BADEN, le 08 avril 2026
Le Maire,
Christophe BÉDARD

MAIRIE DE BADEN MORBIHAN